

PROGRAMME ERASMUS + 2022 : FICHE-ACTION ECHANGES VIRTUELS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

ECHANGES VIRTUELS ERASMUS+ / ERASMUS+ VIRTUAL EXCHANGE	
Présentation de l'action : « Qu'est-ce que c'est ? »	Les projets « échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse » doivent permettre aux jeunes de participer à des échanges dans le cadre d'une communauté virtuelle. Ils permettent à chaque jeune d'accéder à un enseignement (formel et non formel) international et interculturel de qualité, sans mobilité physique avec des homologues des pays tiers non associés.
Types d'activités : « En pratique »	Les projets seront financés sur la base de plans de travail susceptibles d'intégrer un large éventail d'activités de coopération en ligne, notamment: <ul style="list-style-type: none"> - des discussions en ligne avec animateur entre étudiants d'établissements d'enseignement supérieur établis dans des pays différents, dans le cadre de diplômes d'enseignement supérieur; - des formations pour les professeurs d'université/le personnel universitaire désireux de mettre en place un projet d'échange virtuel avec des collègues d'autres pays; - des cours en ligne ouverts et interactifs, y compris des supports de cours traditionnels tels que des conférences filmées, des lectures et des séries de problèmes (comme les fameux MOOC, cours en ligne ouverts à tous, mais en mettant l'accent sur des forums d'utilisateurs interactifs fonctionnant par petits groupes, afin de soutenir les interactions entre les étudiants, les professeurs, les assistants pédagogiques, les jeunes et les animateurs socio-éducatifs).
Objectifs visés	Erasmus+ Virtual Exchange a pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> • d'encourager le dialogue interculturel et accroître la tolérance grâce à des interactions interpersonnelles en ligne, en s'appuyant sur des technologies numériques conviviales pour les jeunes. • de promouvoir différents types d'échanges virtuels en complément de la mobilité physique d'Erasmus+, permettant à plus de jeunes de bénéficier d'une expérience interculturelle et internationale. • de renforcer la pensée critique et l'éducation aux médias, en particulier dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, pour développer une résistance à la discrimination et à l'endoctrinement. • d'encourager le développement des compétences personnelles des étudiants, des jeunes et des animateurs de jeunesse, y compris la pratique des langues étrangères et le travail d'équipe, notamment pour améliorer l'employabilité. • de soutenir les objectifs de la déclaration de Paris de 2015 visant à promouvoir la citoyenneté et les valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination par l'éducation. • de renforcer la dimension jeunesse de la politique européenne de voisinage avec les pays tiers.
Partenaires	Le projet doit être déposé et coordonné obligatoirement par un établissement d'enseignement supérieur charté (EES) ou une organisation active dans le domaine de la jeunesse d'un pays membre du programme Erasmus+.

	<p>Le Consortium doit être composé d'au moins 4 partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont au moins 2 EES ou 2 organisations actives dans le domaine de la jeunesse de 2 pays programme et - 2 EES ou 2 organisations actives dans le domaine de la jeunesse de 2 pays tiers non associés de la même région <p>Les régions éligibles couvertes par cette action sont les suivantes :</p> <p>1 - Balkans occidentaux, 2 - Voisinage oriental, 3- Pays du sud de la Méditerranée, 4 - Fédération de Russie, 9 - Afrique subsaharienne.</p>
Financement de l'action	<p>Appel à projets 2021 :</p> <p>Lot 1 : Virtual Exchange : Pays de la Région des Balkans - 1 000 000€</p> <p>Lot 2 : Virtual Exchange : Pays tiers non associés (Région Partenariat Oriental, Région Pays du voisinage du Sud, Région Russie, Région Afrique Sub-Saharienne) - 3 000 000€</p> <p>Appel à projets 2022 :</p> <p>Le budget disponible est réparti entre les différentes régions et la taille de chaque enveloppe budgétaire est différente. De plus amples informations sur les montants disponibles dans chaque enveloppe budgétaire seront publiées sur la plateforme de candidature spécifique « Funding & tender opportunities ».</p>
Durée du projet	3 ans (36 mois)
Critères d'évaluation	<p>Les projets seront évalués sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs et priorités de l'action : 30/100 • Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet : 20/100 • Qualité du partenariat et des modalités de coopération : 20/100 • Impact : 30/100
Procédure de candidature UGA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renseigner la fiche de liaison et la faire valider par la Direction de la composante 2. Transmettre à l'équipe Projets de la Direction de la coopération internationale
Ressources documentaires	<p>Guide du programme Erasmus+ 2022 (pages 215 à 214)</p> <p>Webinaire EACEA sur les Echanges virtuels : https://webcast.ec.europa.eu/erasmus-virtual-exchange-info-day-2021-11-30</p>
Date limite du dépôt de projet	<p>Appel à projets 2021 : 22 février 2022 à 17h00</p> <p>Appel à projets 2022 : 20 septembre 2022 à 17h00</p>